



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2021

Présents : Maryse BLANC, Anne-Marie CHABAUD, Gérard DUMAINE, Thierry ALIX, Philippe BARDOUIN, Patrice BERT, Stéphane DAO, Maud LAMBERT, Eliane ROBA, Elisabeth VAREILLES

Ordre du jour:

- Intervention de Monsieur MARTINEZ Gilles, animateur/conseil du projet Initiative Locale d'Aménagement Forestier "Lure-Albion"
Moment d'échange avec les élus autour de l'Initiative locale d'action forestière « Lure – Albion »
- Validation du procès-verbal de la dernière séance du 9 mars 2021
- Demande d'occupation d'un terrain communal agricole pour pâturage
- Vote du budget Prévisionnel 2021
- Vote des taxes
- Sécurisation du carrefour entre la Départementale N°950 et la voirie communale-Travaux d'aménagement sur la parcelle E211
- Point sur la visite des services de l'état et la médiation concernant l'installation de l'élevage de porcs des Taillas
- Questions diverses

1-Projet d'aménagement forestier "Lure-Albion" (DE 2021_07)

Suite à la présentation de M. MARTINEZ du projet de création de l'association ayant pour objet l'Aménagement Forestier Lure-Albion », Madame le Maire rappelle que cette association a pour but de structurer les propriétaires publics et privés afin de mieux prendre en compte les enjeux forestiers sur tout le territoire boisé et propose d'adhérer à cette celle-ci.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'adhérer à l'association pour la somme annuelle de 1 000 € maximum
AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2-Approbation du Compte-rendu de la séance du 9 mars 2021

3-Vote des taxes (DE 2021_09)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les différents taux des taxes locales 2020 et propose de maintenir ces taux pour 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les taux suivants :

Taxe Foncière (bâti)	12.00 %
Taxe foncière (non bâti)	22.50 %

Cependant, il faut noter que suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, le transfert d'une partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementale se traduit à compter de 2021 par un " rebasage" du taux de TFPB. Ainsi, le taux de référence pour l'année 2021 correspond à la somme des taux 2020 de TFPB de la commune et du département (le taux du département des Alpes de Haute Provence 2020 étant de 20,70%).



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2021

4-Vote du Budget unique 2021 de la commune (DE 2021_08)

Mme le Maire informe que le Budget 2021 présenté en suréquilibre pour la section d'investissement est inédit pour la commune et s'explique par l'acceptation du legs d'un montant d'environ 370 000 € pour l'entretien exclusif de la chapelle et du cimetière du Rocher.

La commission finances propose d'inscrire le legs pour partie en fonctionnement et pour partie en investissement.

A cette occasion, Mme le Maire souhaite obtenir un accord de principe auprès de l'ensemble du conseil pour l'acquisition éventuelle de terrains à proximité de la chapelle destiné à une aire de stationnement nécessaire lors des différentes cérémonies et manifestations.

Accepté à l'unanimité

PRESENTATION DES PROPOSITIONS/ SECTION FONCTIONNEMENT AVEC UN RAPPEL DES REALISATIONS 2020 :

<i>Dépenses Fonctionnement</i>	<i>REALISATIONS 2020</i>	<i>PREVISIONS 2021</i>
022 - Dépenses imprévues		10 000,00
023 - Virement à la section d'investissement		526 855,25
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	50 885.95	52 250,00
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	33 730.03	99 000,00 dont 50 000 € pour la chapelle
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	17 987.44	20 000,00
63 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	9 077.79	10 000,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	136 785.27	126 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	33 330.01	40 250,00
66 - CHARGES FINANCIÈRES	14 405.34	12 700,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	5 500,00
68 - DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	35 520.00	37 000,00
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTE	9 678.00	13 000,00
73 - IMPÔTS ET TAXES	18 973.98	21 000,00
TOTAUX		973 555,25
<i>Recettes Fonctionnement</i>		<i>PREVISIONS 2021</i>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	181 822.20	212 595,25
64 - CHARGES DE PERSONNEL	13 885.71	12 000,00
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTE	87 203.58	97 860,00
73 - IMPÔTS ET TAXES	110 841.94	110 100,00
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	93 535.25	93 000,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	69 873.89	52 000,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 715.49	386 000,00
		dont 370 000.00 € de legs
TOTAUX		963 555,25

Afin de présenter tous les projets d'investissement de la commune déjà engagés auprès des nouveaux élus, la commission finances propose un tableau récapitulatif pouvant servir de tableau de bord tout au long du mandat. Ce tableau voué à évoluer permettra de faire le point régulièrement sur les projets (anciens et nouveaux) concernant les dépenses engagées et également les financements obtenus.

Elle prend l'exemple du projet de Vière qui se termine et pour lequel la commune a obtenu plus de 90 % de financement sur le total HT. Un état précis sera communiqué prochainement à la fin du chantier.



SECTION INVESTISSEMENT

	TOTAL TTC	Dépenses déjà engagées	Proposition BP2021	SUBVENTIONS			Sur la base HT	Proposition BP2021	
				Organisme financeur	N° Enrgt	Montant			
Sauvegarde et valorisation du site de VIERE	324 698,04	299 432,82	32 000,00	DEPT		75 000,00	90%	116 609,54	
				REGION		50 000,00			
				DREAL PACA		38 117,45			
				ETAT		53 346,00			
			3 100,00	FOND DU PATRIMOINE	FONDATION DU PATRIMOINE	nov-20			15 000,00
		Souscriptions/dons mise à jour le	22/07/2020	11 190,00					
Acquisition d'équipements (autolaveuse-signalétique-panneaux acoustiques)	23 095,99		23 100,00	DEPARTEMENT	FODAC 2020	8116	7 698,66	40%	7 698,66
Acquisition équipements publics extérieurs	17 284,80		17 300,00	REGION	FRAT2019	2019_06416	10 083,00	70%	10 083,00
Acquisition d'équipement publics et valorisation du bâtiment de la Mairie	15 499,20		15 500,00	REGION	FRAT2020-Enrgt N°2020_09648	2020_09648	9 041,00	70%	9 041,00
Remise en état suite aux inondations du 1er décembre 2019-Travaux réseau d'eau pluvial	46 576,80		46 600,00	ETAT	Dotation (reconnaissance catastrophe naturelle)	2020-311-016	5 339,10	12%	
				ETAT	DETR 2021 (2)	en attente			
				REGION	FRAT2020INONDATION	Refus			
Mise en sécurité de la voie suite à glissement du talus-Bouiron		7 014,00							
Travaux d'urgence suite à glissement du talus-Bouiron	6 720,00	6 720,00		DEPARTEMENT	AMENDES DE POLICE 2020	21102020	2 922,50	50%	
VOIRIE-Déviation village	39 726,24		39 730,00	DEPARTEMENT	FODAC2019	6697	11 600,00	70%	11 600,00
					AMENDES DE POLICE 2019	DELIB18102019	11 573,64		
Amélioration énergétique des bâtiments communaux	21 457,92		21 500,00	ETAT	DETR 2021 (3)	en attente	10 728,96	60%	
Travaux de peintures murales/Intérieure Eglise	55 200,00		55 200,00	REGION	Plan Concerté de Restauration/Valorisation	en cours	36 800,00	80%	36 800,00
Aménagement Parcelle B N°194 Création d'un Parking			8 000,00						
Travaux Chapelle du Rocher suite au legs	100 000,00		100 000,00		Programmation à prévoir				



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2021

	TOTAL TTC	DÉJÀ ENGAGÉ	Proposition BP2021	SUBVENTIONS			Taux	Proposition BP2021
				Organisme financeur		Montant		
Service eau et Assainissement								
Reconquête qualité de l'eau captage prioritaire (source et forage du Riou) mise en place action D1 et B2	20 640,00		20 100,00	AGENCE DE L'EAU		13 760,00	80%	13 760,00
Mission d'assistance complémentaire pour la mise en œuvre d'une unité pilote de traitement au charbon actif	10 620,00		10 620,00	DEPARTEMENT		7 080,00	80%	7 080,00
Installation surpresseur et réserve-Hameau Bouiron	47 387,84		47 400,00	ETAT		20 476,20	72%	28 374,17
				DEPARTEMENT		7 897,97		
				AGENCE EAU				
Mise en œuvre d'une unité pilote de traitement au charbon actif	156 000,00		156 000,00	SMAEP		50 000,00	80%	104 000,00
				DEPARTEMENT		39 000,00		
				ETAT		15 000,00		
AUTRES								
				0 - Patrimoniales (041)				
131 - Subv inv rattachées aux actifs amort				47 178,60		132 - Subv inv rattachées aux actifs non amort		47 178,60
020 - Dépenses imprévues				10 000,00		00 - Financières		
1391 - Subv inv rattachées aux actifs amort				16 000,00		001 - Solde d'exécution sect° d'investissement		58 593,02
1641 - Emprunts en euros				57 500,00		021 - Virement de la section de fonctionnement		526 855,25
165 - Dépôts et cautionnements reçus				1 500,00		10222 - FCTVA		
1681 - RMBT partiel Prêt relais (VIÈRE)				104 300,00		10226 - Taxe d'aménagement		
1687 - Autres dettes				1 000,00		10251 - Dons et legs en capital*		
28 - Travaux Régie (service eau/ass)				10 000,00		28 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		
000 - Non individualisées						28158 - Autres installat°, matériel et outillage		
202 - Frais réalisat° documents urbanisme				1 000,00				
2157 - Matériel et outillage de voirie				3 000,00				
2183 - Matériel de bureau et informatique				1 500,00				
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT				849 128,60		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 030 582,24

<i>Pour information- NOUVEAUX PROJET A CHIFFRER</i>				<i>RECHERCHE DE FINANCEMENT</i>				
<i>Réhabilitation bâtiments publics-Foyer rural</i>								
<i>Réalisation d'un réservoir</i>								



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2021

5- Demande d'occupation d'un terrain agricole pour pâturage

Un habitant sollicite la possibilité de louer une parcelle de lande communal pour y faire pâturer son cheval et construire un abri en bois.

Les élus souhaitent des précisions concernant la construction de cet abri et les conditions contractuelles de pâturage envisageables.

La décision est donc reportée à la prochaine séance.

6-Projet de parc photovoltaïque et sécurisation du carrefour entre la Départementale N°950 et la voirie communale-Travaux d'aménagement sur la parcelle E211 (DE 2021 10)

Madame le Maire informe que dans le cadre du projet de parc photovoltaïque au lieu-dit Seygne, le Département préconise l'aménagement de la parcelle cadastrée section E numéro 211 correspondant à la parcelle forestière 8 du Plan d'Aménagement Forestier, en bordure de la route départementale 950.

En effet, le Département précise que l'accès au parc devra être aménagé au niveau du carrefour entre la D950 et la voirie communale.

Sous réserve d'obtention du Permis de Construire par l'opérateur après enquête publique et compte tenu des prescriptions de sécurité demandées par le Département, un défrichement d'une partie de la parcelle E211 pour une meilleure visibilité en bordure de route sera vraisemblablement nécessaire.

La société SolaireParcMP079 devra déposer une demande d'autorisation de défrichement pour ladite parcelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE la société la société SolaireParcMP079 à déposer une demande d'autorisation de défrichement sur la parcelle cadastrée section E numéro 211, correspondant à la parcelle forestière 8 du Plan d'Aménagement Forestier, pour une surface d'environ 1000 mètres carrés sous réserve d'obtention du permis de construire.

DONNE mandat à Madame le Maire pour signer tous les documents qui en seront la suite et conséquence, notamment pour signer le mandat de défrichement sur les parcelles concernées.

7-Point sur la visite des services de l'état et la médiation concernant l'installation de l'élevage de porcs des Taillas

Mme le Maire informe que deux rencontres ont eu lieu avec les services préfectoraux en présence de Mme la Sous-Préfète de Forcalquier concernant l'élevage de porcs de plein air au hameau des taillas.

Mercredi 24 mars 2021 - Rencontre avec les élus d'Ongles après une visite de l'élevage

Vendredi 26 mars 2021 – Médiation entre le collectif « Bien Vivre A Ongles », BVAO et l'élevage organisée par Mme la Sous-Préfète et en présence de Mme le Maire et sa 1^{ère} adjointe.

Mme le Maire rappelle que la médiation proposée par Mme la Préfète à laquelle la commune est associée a pour objectif d'aider le collectif BVAO et l'éleveur de porcs de plein air à trouver une issue à leur litige dans le respect de la réglementation.

QUESTIONS DIVERSES

Prochain conseil municipal mardi 4 mai 2021

Fin de Séance à 21h30